

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DES SITES

Séance du 13 juin 2013

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL EN DATE DU 11 juillet 2013

EXAMEN D'UN PROJET D'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Isère – BRANGUES – Création d'une AVAP

Avis de la commission

*Après un vote, la commission émet un **avis favorable**, à l'unanimité, au projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Brangues (Isère) ; elle souligne le caractère exemplaire du projet.*

Recommandation : *la formulation des recommandations ainsi que le lien entre recommandations et réglementation sont à reprendre afin d'éviter des incertitudes.*

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
par délégation
Le directeur régional
des affaires culturelles



Jean-François MARGUERIN